

AMAP PORNIC - « LE SENS DES SIMPLES »

MAI À OCTOBRE

(Exemplaire adhérent)

CONTRAT « Tisanes et Aromates » entre M. / Mme..... adhérent à l'AMAP Pornic et Mathilde Dewailly, producteur cueilleur.

Mathilde Dewailly vous propose des tisanes et aromates sous la dénomination « Le sens des Simples ». Les plantes sont cultivées et récoltées au Clion s/Mer (Les Nouettes) et cueillies sur des exploitations bio environnantes. La transformation des plantes et l'élaboration des tisanes et aromates se fait à la main afin de préserver la qualité des produits.

L'engagement présent porte sur la période mai à octobre. Il y aura 1 distribution par mois, avec vente de plants en mai (sur commande ou à venir chercher sur place). Vous serez prévenus par le blog de l'AMAP.

La productrice pourra ponctuellement proposer ses autres produits de saison : plants, petits fruits rouges (fraises, framboises, groseilles, cassis), confitures, aromates frais (persil, ciboulette, basilic...)

LA GAMME SE COMPOSE DE :

- ✿ Tisanes de plantes simples : 3.50€ le sachet (poids variable de 20 à 40g en fonction du volume des plantes)
- ✿ Tisanes de plantes composées : 3.90€ (de 25g à 35g)
- ✿ Aromates : 3.70€ (de 25g à 35g)
- ✿ Fleur de sel aux aromates : 2,50€
- ✿ Sirop Gourmands : 6,80€ les 50 cl

LES ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN :

- Je suis responsable de mes produits dès réception (conservation optimale au sec et à l'abri de la lumière).
- Je souscris à l'AMAP Pornic « Tisanes et Aromates » pour un montant de :.....€ (minimum 10€)
Je règle en -|| Espèces ou -|| Chèque établis à l'ordre de Mathilde Dewailly.
- Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués.
- Le premier règlement se fait le jour de la souscription ; viendront ensuite des versements complémentaires en cas de situation débitrice. L'appoint sera effectué en nature, au terme du contrat.

LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE DES AMAP.

Fait le :

Signatures :

Mathilde Dewailly
Producteur-Cueilleur
Les Nouettes
44210 Le Clion Sur Mer
le-sens-des-simples@hotmail.fr



Correspondant AMAP : Isabelle LENOIR

AMAP PORNIC « LE SENS DES SIMPLES »

MAI À OCTOBRE

(Exemplaire producteur)

Je soussigné(e).....

Adresse:.....

.....
.....

Tel :.....

@ :.....

Adhère à L'AMAP Pornic et souscrit un contrat « Tisanes et Aromates » avec Mathilde Dewailly pour la période mai à octobre.

✿ Je joins mon règlement de.....€ (minimum 10€)

en -|| Espèces ou -|| Chèque établis à l'ordre de Mathilde Dewailly

Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués **une fois par mois.**

✿ L'appoint sera effectué en nature, au terme du contrat.

LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE DES AMAP

Fait le :

Signatures :